

Lettre encyclique Magnifica Humanitas

Plan :

Doctrine sociale de l'Église – Léon XIV – Abrégé de la lettre encyclique - Débats

Doctrine sociale de l'Église¹

La doctrine sociale de l'Église est l'ensemble des enseignements catholiques qui appliquent l'Évangile aux questions sociales, économiques et politiques, afin d'éclairer l'action des chrétiens dans la société.[la-croix+1](#)

Origine

Son point de départ officiel est généralement situé dans l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII, publiée en 1891. Depuis, elle s'est développée à travers des encycliques, des textes du magistère et des synthèses comme le *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.[vatican+2](#)

Les cinq principes

Les cinq principes mis en avant sont la dignité de la personne humaine, le bien commun, la destination universelle des biens, la subsidiarité et la solidarité. Ces principes servent de repères pour juger des situations sociales concrètes, plutôt que de fournir un programme politique unique.[dioceseparis+3](#)

Les cinq principes :

- La dignité de la personne humaine : toute personne possède une valeur propre qui doit être respectée en toutes circonstances.[doctrine-sociale-catholique+1](#)
- Le bien commun : l'organisation sociale doit permettre à chacun de vivre et de se développer dignement.[lanef+1](#)
- La subsidiarité : ce qui peut être fait à un niveau local ou plus proche des personnes ne doit pas être confisqué par un niveau supérieur.[lyon.catholique+1](#)
- La solidarité : les êtres humains sont liés entre eux et ont une responsabilité réciproque, surtout envers les plus vulnérables.[opusdei+1](#)
- La destination universelle des biens : les biens de la création sont destinés à tous, ce qui encadre le droit de propriété privée.[dioceseparis+1](#)

¹ Document généré par NoteBookLM (Google).

Comment les comprendre

Ces principes ne forment pas un programme politique fermé, mais une grille de discernement pour juger les situations sociales, économiques et politiques. Ils cherchent à orienter l'action publique et l'engagement des chrétiens sans se confondre avec une idéologie particulière. doctrine-sociale-catholique+2

Formulation concise

On peut les résumer ainsi : la personne avant le système, le bien de tous avant les intérêts particuliers, l'autonomie des niveaux proches, l'entraide entre tous, et l'usage universel des biens créés. lyon.catholique+2

Léon XIV

En choisissant d'être désigné sous le nom de Léon XIV, c'est-à-dire en s'inscrivant sous le patronage de Léon XIII (auteur en 1892 de l'encyclique **Rerum Novarum**), le nouveau pape apporte à son pontificat une dimension sociale.

Deux jours après son élection, il annonce la couleur au collège cardinalice :

« De nos jours, l'Église offre à tous son héritage de doctrine sociale, pour répondre à une autre révolution industrielle et aux développements de l'intelligence artificielle, qui posent de nouveaux défis pour la défense de la dignité humaine, de la justice et du travail ».

On dit de lui que dans ses différents postes il s'est montré un ami du peuple, et notamment du peuple latino.

Il a été proche de Gustavo Guttiérrez qui fut le fondateur de la théologie de la libération.

Il fait sien le diagnostic de son prédécesseur, le pape François,

qui utilisait le terme de *« polycrise pour évoquer la nature dramatique de la conjoncture historique que nous vivons actuellement, dans laquelle convergent les guerres, le changement climatique, les inégalités croissantes, les migrations forcées et contrariées, la pauvreté stigmatisée, les innovations technologiques perturbatrices et la précarité du travail et des droits ».*

Il met beaucoup de choses derrière la notion de doctrine sociale de l'Église :

- Une culture de la rencontre ;
- Un esprit d'ouverture au sens critique contre l'endoctrinement qu'il qualifie d'immoral ;
- Un cheminement commun vers la vérité ;
- Un instrument d'écoute de *« ceux qui sont loin des centres de pouvoirs »* ;

- Un instrument pour promouvoir la dignité au travail ainsi qu'un travail « **dignifiant** » ; il stigmatise la culture du déchet (humain), comme le faisait son prédécesseur ;
- Un instrument pour aller vers plus de respect de la planète, plus de durabilité environnementale ;
- Un instrument de paix et de dialogue ;

S'agissant de la théologie,

Il propose « **une théologie incarnée, imprégnée des douleurs, des joies, des attentes et des espoirs de l'humanité des femmes et des hommes de notre temps** ».

Il en appelle à une théologie ouverte au dialogue « **avec les sciences, la philosophie, l'art et l'expérience humaine dans son ensemble** », c'est-à-dire « **non seulement avec la philosophie, mais aussi avec la physique, la biologie, les sciences économiques, la littérature, la musique** ».

Lettre encyclique Magnifica Humanitas²

La lettre encyclique **MAGNIFICA HUMANITAS** du Saint-Père Léon XIV, publiée en mai 2026, traite de la **protection de la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle (IA)**. Elle s'inscrit dans la continuité de la Doctrine sociale de l'Église, marquant notamment le 135e anniversaire de l'encyclique *Rerum novarum*.

Voici une synthèse des points clés de ce document :

1. Cadre théologique et métaphorique

Le Pape utilise deux icônes bibliques pour illustrer les choix de l'humanité face à la technique :

- **La Tour de Babel** : Représente la tentation d'une construction humaine autosuffisante, uniformisante et déshumanisante, où l'efficacité prime sur la dignité.
- **La reconstruction de Jérusalem (Néhémie)** : Symbolise une responsabilité partagée, où chaque membre de la communauté contribue à un projet commun fondé sur la relation et la cohabitation fraternelle.

2. Principes fondamentaux face à l'IA

L'encyclique réaffirme les piliers de la doctrine sociale appliqués au monde numérique :

- **Dignité humaine** : Elle est **ontologique et infinie**, indépendante de la performance ou de l'utilité. L'IA ne doit jamais réduire l'individu à une simple donnée.
- **Bien commun** : La recherche du progrès technique doit servir l'ensemble de la famille humaine et non les intérêts de quelques puissances privées.
- **Destination universelle des biens** : Ce principe s'étend désormais aux **biens immatériels** (algorithmes, données, plateformes), qui ne doivent pas être monopolisés.
- **Subsidiarité et Solidarité** : Les décisions automatisées ne doivent pas écraser l'initiative locale ni la responsabilité humaine.

3. Analyse critique du paradigme technocratique

L'encyclique dénonce le **paradigme technocratique** qui tend à laisser la logique de l'efficacité et du contrôle régir l'existence.

- **Nature de l'IA** : Le texte souligne que l'IA **imite** des fonctions de l'intelligence humaine mais ne possède ni conscience, ni expérience, ni capacité d'aimer.
- **Risques idéologiques** : Le Pape met en garde contre le **transhumanisme et le posthumanisme**, qui voient la fragilité humaine comme un défaut à corriger par l'hybridation homme-machine.

² Document généré par NoteBookLM (Google).

4. Défis sociétaux concrets

- **Le Travail** : L'IA doit être une aide et non un substitut qui déqualifie ou exclut le travailleur. La primauté du travail humain sur le capital reste essentielle.
- **La Vérité** : La désinformation et la manipulation par l'IA menacent la démocratie. La vérité doit être protégée comme un bien commun.
- **La Liberté** : Il faut briser les "nouvelles formes d'esclavage" liées à l'économie numérique, comme l'exploitation des travailleurs invisibles (étiquetage de données) ou le colonialisme numérique.
- **La Guerre** : Le Pape appelle à "**désarmer l'IA**", s'opposant fermement aux systèmes d'armes létales autonomes où la décision de donner la mort est déléguée à un algorithme.

5. L'appel à l'action : La "Civilisation de l'Amour"

En conclusion, Léon XIV appelle à bâtir une **civilisation de l'amour** à l'ère numérique. Cela passe par :

- Une **alliance éducative** pour former au discernement critique face aux outils numériques.
- Une **gouvernance mondiale** de l'IA basée sur la transparence et la responsabilité.
- Une "**écologie de la communication**" favorisant le dialogue et la rencontre réelle.

Le texte se termine par une exhortation à ne pas craindre le changement mais à le guider avec sagesse pour que la technique demeure toujours au service de cette "**magnifique humanité**" créée par Dieu.

Selon l'encyclique, l'intelligence artificielle fait peser plusieurs menaces graves sur la démocratie, principalement en s'attaquant au fondement même de la vie politique : la recherche de la vérité et la participation responsable des citoyens. Voici les principaux vecteurs de menace identifiés dans les sources :

1. La crise de la vérité et la désinformation

L'IA agit comme un « **puissant multiplicateur** » de **désinformation**. En permettant de manipuler des contenus, des images et des vidéos (deepfakes), elle brouille les frontières entre le vrai et le faux.

- **Affaiblissement démocratique** : La démocratie se nourrit d'un rapport loyal aux faits ; quand l'intérêt pour la vérité disparaît au profit d'un simple pragmatisme de l'efficacité, la vie démocratique s'étiolle.
- **Risque de totalitarisme** : S'appuyant sur les travaux d'Hannah Arendt, le texte souligne que la disparition de la distinction entre fait et fiction est le terrain propice au totalitarisme.

2. La manipulation du consentement

L'IA peut être utilisée pour **orienter les désirs et influencer les choix quotidiens** en agissant sur l'imaginaire collectif.

- **Consentement apparent** : Les détenteurs du pouvoir technologique peuvent obtenir un « consentement seulement apparent » de la part de populations manipulées ou effrayées, ce qui permet de remettre en question des droits fondamentaux que l'on croyait intouchables.
- **Imposition d'une vision morale** : Sans débat public sur les codes éthiques, une poignée de personnes contrôlant l'IA peut imposer sa propre vision morale comme une « infrastructure invisible » des systèmes.

3. La concentration du pouvoir entre des mains privées

L'encyclique note un basculement historique : le pouvoir technologique n'est plus guidé par les États mais par des **acteurs privés transnationaux**.

- **Asymétrie politique** : Ces grands groupes fixent de manière opaque et unilatérale les conditions d'accès à l'information et les règles de visibilité.
- **Conditionnement des processus** : Quelques groupes influents peuvent ainsi orienter la consommation et « conditionner les processus démocratiques » à leur avantage exclusif.

4. Le contrôle social et l'architecture de la visibilité

La collecte massive de données permet de profiler, de prévoir et de **diriger les comportements à l'insu des citoyens**.

- **Conformisme** : En décidant de ce qui est amplifié ou rendu invisible, les algorithmes façonnent les opinions, générant du conformisme et de l'autocensure.
- **Injustice silencieuse** : Confier des décisions sociales à des algorithmes retire la « responsabilité politique » des choix. L'injustice devient alors « silencieuse » car elle

est revêtue d'une apparence de neutralité technique contre laquelle il devient impossible de protester.

5. La déshumanisation des décisions réversibles

La démocratie est menacée lorsque des décisions mortelles ou irréversibles (notamment dans le domaine militaire) sont déléguées à des systèmes automatisés. Le texte affirme qu'**aucun algorithme ne peut rendre la guerre moralement acceptable** et que le jugement moral doit rester une prérogative humaine fondée sur la conscience et la responsabilité personnelle.

Selon l'encyclique **MAGNIFICA HUMANITAS**, l'intelligence artificielle ne se contente pas de diffuser des informations ; elle transforme radicalement notre rapport à la vérité, menaçant ainsi les fondements de la vie sociale et démocratique par plusieurs mécanismes précis :

1. Un multiplicateur de désinformation

L'IA agit comme un « **puissant multiplicateur** » de désinformation. Bien que le mensonge ait toujours existé, la technologie permet aujourd'hui de manipuler des contenus à une échelle inédite :

- **Confusion entre le vrai et le faux** : La capacité de l'IA à générer des images, des vidéos (deepfakes) et des récits déformés brouille les frontières de la réalité.
- **Érosion de la confiance** : La vérité étant à la fois rationnelle (fondée sur la vérification des faits) et relationnelle (fondée sur la confiance), la manipulation généralisée détruit les liens sociaux nécessaires à une communication juste.

2. La crise de la vérité universelle

Le texte dénonce une « **crise autour de la vérité** » où la notion même de vérité universelle s'efface au profit d'un pragmatisme pur.

- **Pragmatisme contre vérité** : Lorsque l'intérêt pour ce qui est « vrai » disparaît au profit de ce qui est jugé « utile » ou « efficace », la vie démocratique s'affaiblit.
- **Risque de totalitarisme** : Citant Hannah Arendt, le Pape souligne que le danger ultime est l'émergence d'une population incapable de faire la distinction entre le fait et la fiction, ou entre le vrai et le faux.

3. La manipulation de l'imaginaire collectif

Ceux qui contrôlent les plateformes numériques détiennent un pouvoir immense sur l'**imaginaire collectif**.

- **Orientation des désirs** : Les algorithmes ne se contentent pas de transmettre des informations ; ils introduisent des récits qui orientent les désirs et influencent les choix quotidiens.
- **Imposition d'une vision du monde** : Les acteurs privés puissants peuvent utiliser l'IA pour imposer une vision spécifique de la réalité, de la famille ou de Dieu, transformant la technique en un « **pouvoir pur, dépourvu de vérité** ».

4. La polarisation et la propagande

L'environnement numérique favorise des dynamiques qui nuisent à une information sereine :

- **Logique ami-ennemi** : Les algorithmes valorisent souvent la confrontation et l'opposition, facilitant la propagation de la haine et de la peur.
- **Neutralité de façade** : L'IA est souvent présentée comme neutre et objective, alors qu'elle reflète et renforce les **stéréotypes ou les positions idéologiques** de ses concepteurs.

5. L'influence sur le discernement personnel

L'IA peut affaiblir la capacité de l'individu à rechercher la vérité par lui-même :

- **Délégation du jugement** : La rapidité et la facilité des réponses générées par l'IA peuvent habituer l'humain à trop déléguer son jugement personnel, affaiblissant ainsi sa pensée critique.
- **Hyperstimulation** : L'omniprésence numérique engendre une culture de l'immédiateté qui alimente une « apathie face à l'effort nécessaire pour rechercher la vérité ».

Face à ces menaces, l'encyclique appelle à une « **écologie de la communication** » et à une alliance éducative pour apprendre à « jeûner de l'IA » quand cela est nécessaire afin de préserver la liberté intérieure et le sens de la vérité.

Selon l'encyclique **MAGNIFICA HUMANITAS**, l'intelligence artificielle menace la dignité du travail humain lorsqu'elle cesse d'être un outil au service de l'homme pour devenir une force de substitution, d'aliénation et d'exploitation.

Voici les principaux vecteurs de cette menace identifiés dans la source :

1. La déqualification et la perte d'autonomie

L'IA peut paradoxalement appauvrir la nature du travail humain. Au lieu d'aider les travailleurs, les technologies actuelles les contraignent souvent à s'adapter à la vitesse et aux exigences des machines.

- **Aliénation par la performance** : Le travailleur est réduit à suivre le rythme de l'algorithme, ce qui étouffe ses compétences innovantes et son autonomie.
- **Surveillance automatisée** : L'IA permet une surveillance constante et automatisée des tâches, transformant l'environnement de travail en un système rigide où la liberté d'initiative disparaît.

2. Le chômage et la primauté du profit sur la personne

L'encyclique s'inquiète d'une « quatrième révolution industrielle » guidée par la seule réduction des coûts et l'augmentation des profits.

- **Substitution de l'humain** : La recherche d'un profit plus élevé justifie parfois des choix qui sacrifient systématiquement l'emploi au profit de l'automatisation, traitant l'humain comme un simple coût de production et non comme une fin en soi.
- **Fracture sociale et précarité** : L'IA favorise une économie à deux vitesses avec des rémunérations très élevées pour une minorité spécialisée et des salaires de plus en plus bas pour la majorité, plongeant de nombreuses familles dans la précarité.

3. La déshumanisation des décisions sociales

Le texte souligne le danger de confier à des systèmes automatisés des décisions délicates concernant le recrutement, le crédit ou l'accès aux services.

- **Injustice silencieuse** : Un algorithme ne connaît ni la compassion, ni la miséricorde, ni le pardon. Lorsqu'il exclut un travailleur ou un candidat, cette décision revêt une apparence de neutralité technique contre laquelle il est impossible de protester, rendant l'injustice « silencieuse ».
- **Délégation de la responsabilité** : En laissant l'IA décider qui « mérite » ou non, les responsables politiques et économiques abdiquent leur responsabilité morale.

4. Les nouvelles formes d'esclavage et l'exploitation invisible

Rien dans le monde de l'IA n'est réellement « immatériel » ; son fonctionnement repose sur une chaîne humaine souvent exploitée.

- **Le travail de l'ombre** : L'économie numérique s'appuie sur le « travail silencieux » de millions de personnes (souvent des femmes et des jeunes) chargées d'étiqueter des données ou de modérer des contenus violents pour des salaires de misère.
- **Extraction prédatrice** : La production du matériel nécessaire à l'IA (microprocesseurs, terres rares) implique, dans certaines régions, le travail d'enfants et d'adolescents dans des conditions dangereuses et inhumaines.

- **Colonialisme numérique** : Les données des populations les plus fragiles sont extraites comme de nouvelles « terres rares » pour entraîner des modèles prédictifs, créant de nouvelles relations de subordination mondiales,.

5. Le paradoxe de la régression anthropologique

Enfin, le texte met en garde contre une société qui n'assurerait du travail qu'à une petite élite. L'absence d'emploi pour le plus grand nombre mène à une situation d'inactivité forcée et à un manque de stimuli quotidiens. Le résultat serait un « **paradoxe de progrès matériel et de régression anthropologique** », où l'humain perd le sens de sa contribution à la communauté malgré l'efficacité des machines.

Dans son encyclique, le Pape Léon XIV propose de « **désarmer l'IA** » non pas en renonçant à la technologie, mais en changeant radicalement la logique qui guide son développement et son utilisation.

Voici les axes principaux de cette proposition :

- **Sortir de la logique de compétition** : Désarmer l'IA signifie d'abord l'extraire de la « compétition armée » qui n'est plus seulement militaire, mais aussi **économique et cognitive**. Le texte dénonce la course effrénée à l'algorithme le plus performant et à la banque de données la plus vaste dont le seul but est de consolider un avantage géopolitique ou commercial.
- **Dissocier puissance technique et pouvoir politique** : Il s'agit de rompre l'équivalence actuelle entre la puissance technique et le « **droit de gouverner** ». L'IA ne doit pas devenir une force qui domine l'humain ou qui dicte les règles de la société de manière unilatérale.
- **Lutter contre les monopoles** : Le Pape propose de soustraire l'IA aux monopoles privés pour la rendre « **discutable, contestable, et donc habitable** ». L'objectif est de restituer ces outils à la pluralité des cultures humaines et des diverses formes de vie.
- **Une approche « écologique » radicale** : L'IA est décrite comme un environnement dans lequel nous sommes désormais immergés. La désarmer est donc une tâche écologique fondamentale pour préserver notre « Maison commune », en s'assurant que la technologie reste accessible et au service de tous plutôt qu'un instrument de domination.
- **Le désarmement des mots** : En complément, l'encyclique appelle à « **désarmer les mots** » dans notre communication quotidienne. Cela implique de rejeter le « paradigme de la guerre » (haine, préjugés, agressivité) et les récits violents ou simplistes qui divisent le monde pour favoriser une culture de la rencontre et de la vérité.

En résumé, désarmer l'IA consiste à transformer un outil de puissance et de contrôle en un **bien commun** transparent et régulé par des critères de justice sociale partagés.

Pour une intelligence artificielle plus durable, l'Église propose une approche fondée sur **l'écologie intégrale**, qui lie indissociablement le respect de l'environnement, la justice sociale et la dignité humaine.

Voici les solutions concrètes et les principes d'action avancés dans l'encyclique :

1. Réduire l'empreinte environnementale technique

L'Église souligne que l'IA n'est pas "immatérielle" et demande une prise de conscience de son coût écologique réel.

- **Sobriété énergétique et ressources** : Il est jugé essentiel de développer des solutions technologiques moins gourmandes en énergie et en eau, afin de réduire les émissions de CO2 et la consommation intensive de ressources naturelles nécessaires au fonctionnement des centres de données.
- **Responsabilité dans la chaîne de production** : La durabilité passe par une **transparence des filières industrielles**. L'Église appelle à lutter contre l'extraction prédatrice des "terres rares" et à mettre fin aux conditions de travail inhumaines (parfois le travail d'enfants) dans les mines nécessaires à la fabrication des composants.

2. "Désarmer" l'IA et sortir de la compétition effrénée

Le texte propose de changer le paradigme qui guide le développement de l'IA pour le rendre durable sur le plan social et géopolitique.

- **Rupture avec la logique de puissance** : "Désarmer" l'IA consiste à la soustraire à la seule logique de compétition économique, militaire et cognitive. L'objectif est d'empêcher que la puissance technique ne devienne un "droit de gouverner" unilatéral.
- **Préservation de l'écosystème numérique** : Tout comme l'environnement naturel, l'**écosystème numérique** doit être préservé contre l'exploitation sauvage ou le monopole. Il doit être traité comme une dimension nouvelle de notre "Maison commune".

3. Promouvoir l'IA comme Bien Commun

Pour que l'IA soit durable, elle doit être accessible à tous et ne pas engendrer de nouvelles exclusions.

- **Destination universelle des biens immatériels** : Les algorithmes, les données et les plateformes doivent être considérés comme des biens destinés à toute la famille humaine. L'Église propose de gérer les données comme un **bien commun ou collectif**, empêchant leur confiscation par quelques monopoles privés.
- **Inclusion dès la conception** : La justice sociale doit être une condition préalable mise en œuvre dès la phase de conception des systèmes, et non un simple correctif appliqué après coup.

4. Instaurer une gouvernance responsable et transparente

La durabilité nécessite un contrôle humain effectif sur les processus automatisés.

- **Évaluation de l'impact humain** : Toute innovation doit être évaluée selon un critère décisif : contribue-t-elle réellement à faire grandir les personnes en humanité et en fraternité, dans le respect des générations futures ?.
- **Cadres juridiques et contrôles indépendants** : L'Église appelle à la mise en place de cadres réglementaires mondiaux, de **surveillances indépendantes** et d'une transparence réelle sur les algorithmes pour éviter que la technologie ne soit régie que par des logiques technocratiques opaques.

5. Une alliance éducative et une "écologie de la communication"

Enfin, la durabilité de l'IA repose sur la capacité des individus à garder leur autonomie.

- **Jeûne de l'IA et discernement** : Il faut éduquer les jeunes à savoir quand et pourquoi **ne pas utiliser l'IA**, afin de protéger la pensée critique et la liberté intérieure contre l'hyperstimulation numérique.
 - **Écologie de la communication** : Cela implique de favoriser des normes qui protègent la vérité des faits, considérée comme un bien commun, contre la désinformation massive que l'IA peut multiplier.
-

Selon l'encyclique **MAGNIFICA HUMANITAS**, l'intelligence artificielle n'est pas un outil neutre et peut, si elle est guidée uniquement par une logique de profit et d'efficacité, aggraver les fractures sociales existantes et en créer de nouvelles.

Voici les principaux mécanismes par lesquels l'IA menace d'aggraver les inégalités :

1. La concentration du pouvoir et des ressources

L'un des risques majeurs soulignés par le texte est le basculement du pouvoir technologique des États vers des **acteurs privés transnationaux**.

- **Asymétrie de pouvoir** : Cette concentration entre quelques mains crée une "asymétrie épistémique, économique et politique" où une minorité peut orienter la consommation, l'information et même les processus démocratiques.
- **Monopoles immatériels** : La richesse dépend désormais de la possession de brevets, d'algorithmes et d'infrastructures de données. Si ces biens restent concentrés sans partage, ils contredisent le principe de "destination universelle des biens" et creusent le fossé entre ceux qui participent à la révolution numérique et ceux qui en sont exclus.

2. La fracture du marché du travail

L'IA transforme la structure de l'emploi d'une manière qui peut favoriser une élite au détriment de la masse des travailleurs.

- **Dualisme économique** : On observe l'émergence d'une économie à deux vitesses, avec des rémunérations très élevées pour une **minorité hautement spécialisée** et des salaires de plus en plus bas pour une grande partie de la population active.
- **Déqualification et surveillance** : Au lieu d'aider l'humain, les approches actuelles peuvent déqualifier les travailleurs, les soumettre à une surveillance automatisée et les reléguer à des tâches rigides, étouffant leur autonomie et leur créativité.
- **Chômage technologique** : La recherche du profit immédiat pousse à sacrifier systématiquement l'emploi au profit de l'automatisation, traitant l'humain comme un simple coût de production.

3. Le "colonialisme numérique" et l'exploitation invisible

Le texte dénonce une nouvelle forme de colonialisme qui ne domine plus seulement les corps mais s'approprie les données.

- **Extraction de données** : Les données de populations fragiles sont extraites comme de nouvelles "**terres rares**" pour entraîner des modèles prédictifs dont ces populations ne bénéficieront pas nécessairement.
- **Le travail de l'ombre** : L'IA repose sur le "travail silencieux" de millions de personnes (souvent des femmes et des jeunes) chargées d'étiqueter des données ou de modérer des contenus violents pour des salaires de misère.
- **Esclavage moderne** : La fabrication du matériel nécessaire à l'IA implique, dans certaines régions, l'extraction de minerais par des enfants et des adolescents dans des conditions inhumaines.

4. L'injustice algorithmique et l'exclusion

L'utilisation d'algorithmes pour prendre des décisions sociales importantes peut automatiser et masquer l'injustice.

- **Décisions sans compassion** : Confier le crédit, le recrutement ou l'accès aux services à des systèmes automatisés retire la dimension humaine de "miséricorde" et de "pardon".
- **Injustice silencieuse** : Les algorithmes peuvent reproduire des **stéréotypes et des discriminations**. Lorsqu'un système exclut une personne, cette décision revêt une apparence de neutralité technique contre laquelle il devient presque impossible de protester, rendant l'injustice "silencieuse".

5. Le fossé entre le Nord et le Sud

La transition numérique ne se fait pas de manière égale à travers le globe.

- Alors que les sociétés riches s'automatisent rapidement, de vastes régions du monde restent prisonnières d'économies où coexistent un travail humain sous-payé et des technologies partielles, devenant des **réservoirs de main-d'œuvre précaire**.
 - Sans une gestion axée sur le bien commun dès la phase de conception, le progrès technologique engendrera mécaniquement des **inégalités structurelles** mondiales.
-

D'après l'encyclique **MAGNIFICA HUMANITAS**, l'intelligence artificielle (IA) n'est ni un bien ni un mal en soi, mais un outil puissant qui peut servir le **bien commun** s'il est guidé par une responsabilité partagée et ordonné au développement intégral de la personne humaine.

Voici comment l'IA peut contribuer positivement à la société selon le texte :

1. Une aide précieuse pour le développement humain

L'IA est décrite comme une innovation capable d'être une « **aide précieuse** » pour l'humanité et la sauvegarde de la « Maison commune ».

- **Capacités accrues** : Elle offre des avantages concrets grâce à sa vitesse et à son ampleur de calcul, surpassant l'humain dans le traitement massif de données.
- **Services à la personne** : Elle peut être utilisée pour **soigner, relier, éduquer et protéger**. Elle simplifie la vie quotidienne en fournissant des réponses immédiates, des élaborations complexes et des formes d'assistance concrète.
- **Soutien à la bienveillance** : La technologie peut soutenir l'attention mutuelle entre les personnes en offrant des instruments qui aident à prévenir les risques et à organiser le soin, sans pour autant priver l'humain de sa liberté de jugement.

2. L'IA comme Bien Commun et la Justice Sociale

Pour servir le bien commun, l'IA doit respecter le principe de la **destination universelle des biens**, qui s'étend désormais aux réalités immatérielles.

- **Accès universel** : Les algorithmes, les brevets et les données ne doivent pas être monopolisés par quelques puissances privées, mais être accessibles pour assurer la participation de tous à la révolution numérique.
- **Gestion collective des données** : L'encyclique propose de gérer les données comme un « **bien commun ou collectif** », issues de la contribution de nombreux acteurs, pour éviter les nouvelles asymétries de pouvoir.
- **Réparation et inclusion** : Une IA au service du bien commun doit intégrer des critères de justice sociale dès sa conception pour éviter les discriminations et protéger les plus vulnérables (pauvres, migrants, victimes de violence).

3. Une gouvernance transparente et responsable

L'IA ne sert le bien commun que si elle reste sous le **primat de la conscience et de la liberté humaine**.

- **Responsabilité (Accountability)** : Il est essentiel d'identifier clairement qui doit « rendre compte » des décisions prises par ou avec l'IA, afin de pouvoir les motiver, les contrôler ou les contester.
- **Débat éthique public** : Le code éthique de l'IA ne doit pas être décidé par une poignée de personnes ; il doit être soumis à un débat politique présent et à des critères de justice partagés.
- **Subsidiarité** : Les processus technologiques ne doivent pas être imposés d'en haut de façon opaque, mais permettre aux communautés locales et aux corps intermédiaires de contribuer au discernement et à la vigilance.

4. Vers une IA durable et "désarmée"

L'encyclique appelle à une transformation radicale du paradigme technocratique actuel pour une IA durable.

- **Écologie intégrale** : L'IA doit devenir plus sobre en énergie et en eau pour respecter l'environnement et les générations futures.
- **Désarmer la technologie** : Servir le bien commun signifie « **désarmer l'IA** », c'est-à-dire la soustraire à la seule logique de compétition militaire ou économique pour la restituer à la pluralité des cultures humaines et des formes de vie.

En conclusion, l'IA sert le bien commun lorsqu'elle suit la « **voie de Néhémie** » : un projet de reconstruction patient, pierre par pierre, où la technique reste un instrument de **cohabitation fraternelle** et non un outil de domination.

Selon la lettre encyclique **MAGNIFICA HUMANITAS**, l'intelligence artificielle (IA) et les plateformes numériques ne se contentent pas de diffuser des informations ; elles transforment radicalement notre rapport à la vérité et menacent l'équilibre démocratique par plusieurs mécanismes précis :

1. Un multiplicateur de désinformation

L'IA est décrite comme un « **puissant multiplicateur** » de désinformation. Bien que la manipulation de l'information préexistait à cette technologie, l'IA lui donne une ampleur inédite :

- **Brouillage des frontières** : La capacité de l'IA à manipuler des contenus, des images et des vidéos (deepfakes) **brouille les frontières entre le vrai et le faux**, mélangeant indistinctement données et opinions.
- **Érosion de la confiance** : La vérité ayant une dimension relationnelle fondée sur la confiance, sa manipulation systématique détruit les liens sociaux indispensables à une communication juste.

2. Le « pouvoir pur » et l'imposition de récits

L'encyclique dénonce l'émergence d'un « **pouvoir pur, dépourvu de vérité** » exercé par les grands acteurs privés transnationaux.

- **Manipulation de l'imaginaire** : Ces acteurs utilisent l'IA pour influencer l'**imaginaire collectif**, en présentant comme désirables des visions spécifiques de la réalité, de la famille ou de l'existence, souvent pour servir des intérêts égoïstes.
- **Neutralité de façade** : Les systèmes d'IA peuvent donner une **impression d'objectivité**, alors qu'ils reflètent les paramètres culturels et les préjugés idéologiques de leurs concepteurs.

3. La menace pour la démocratie et le risque totalitaire

La vérité est considérée comme un **bien commun** essentiel à la vie démocratique.

- **Glissement vers le pragmatisme** : Lorsque la recherche de la vérité universelle s'efface au profit d'un simple **pragmatisme de l'efficacité**, la démocratie s'affaiblit.
- **Le danger totalitaire** : Citant Hannah Arendt, le texte avertit que le terrain propice au **totalitarisme** est celui où la population n'est plus capable de distinguer le fait de la fiction ou le vrai du faux.

4. L'affaiblissement du jugement personnel

L'usage de l'IA impacte directement les processus cognitifs et éducatifs :

- **Délégation de la pensée** : La rapidité des réponses générées par l'IA peut habituer l'individu à **trop déléguer son jugement personnel**, affaiblissant ainsi sa créativité et son esprit critique.
- **Atrophie de la recherche** : L'omniprésence numérique favorise une **culture de l'immédiateté** qui alimente une apathie face à l'effort de réflexion long et patient nécessaire pour atteindre la vérité profonde.

5. Solutions proposées : Une « écologie de la communication »

Face à ces menaces, le texte appelle à établir une **écologie de la communication**. Cela passe par :

- Une **transparence accrue** sur les algorithmes de sélection et d'amplification des contenus.
 - Le renforcement d'un **journalisme sérieux** et des corps intermédiaires.
 - Une **alliance éducative** pour apprendre aux jeunes à « jeûner de l'IA » et à discerner quand il ne faut pas l'utiliser pour préserver leur liberté intérieure.
-

Selon la lettre encyclique **MAGNIFICA HUMANITAS**, le colonialisme numérique représente une menace majeure qui ne domine plus seulement les corps, mais s'approprie les **données personnelles** pour les transformer en informations exploitables.

Voici les principaux risques identifiés dans le texte :

1. Une nouvelle logique d'extraction

Le texte dénonce une logique prédatrice s'exerçant particulièrement sur les territoires de moindre importance géopolitique ou présentant une fragilité structurelle.

- **Les "nouvelles terres rares"** : Le pouvoir ne cherche plus seulement des minerais, mais des **flux sanitaires**, des **profils épidémiologiques**, des **cartes génétiques** et des **données démographiques**.
- **Collecte sous faux prétextes** : Ces informations vitales sont souvent recueillies sous couvert d'aide humanitaire, de recherche ou d'innovation.

2. Le contrôle structurel de l'avenir

Celui qui détient ces données dispose d'un levier puissant sur le futur des populations concernées.

- **Modélisation des besoins** : Ces données permettent d'entraîner des modèles prédictifs pour orienter les stratégies d'investissement et anticiper les crises à l'avantage des détenteurs de la technologie.
- **Sélection et exclusion** : Le risque est que des acteurs extérieurs décident unilatéralement, sur la base de ces données, à qui seront destinés les **médicaments**, les **investissements** ou les **protections sociales**.

3. La perte de souveraineté et d'autonomie

Le texte souligne que sans une transformation de la connaissance en bien commun, l'ère numérique ne sera pas postcoloniale, mais **coloniale sous une nouvelle forme**.

- **Subordination mondiale** : Les populations perdent la possibilité de décider comment, par qui et pour qui leurs propres données sont utilisées.
- **Lien avec l'exploitation physique** : Ce colonialisme numérique s'appuie également sur des réalités brutales, comme l'extraction des ressources nécessaires aux microprocesseurs (impliquant parfois le travail d'enfants) et le "travail silencieux" de millions de personnes sous-payées pour étiqueter les données.

En résumé, le risque ultime est que la technologie, au lieu de libérer, devienne un **levier de domination** et crée de nouvelles formes de subordination mondiale où les vies humaines sont réduites à de simples variables économiques.
